

CORAM : Collectif des Races locales de Massifs



Les massifs français hébergent les berceaux d'origine des principales races locales bovines et ovines. Elles font partie intégrante du patrimoine socio-économique des massifs et ont à ce titre un impact direct sur le dynamisme rural de ces régions ayant par ailleurs de forts handicaps naturels.

Ces races agissent à trois niveaux :

- **Economique** : L'action de sélection collective a permis de faire de ces races des **outils de production compétitifs** garantissant un revenu aux éleveurs, s'adaptant aux exigences de qualité et d'efficacité des filières, tout en respectant les exigences d'adaptation au milieu.
- **Environnemental** : les races locales permettent de pérenniser des systèmes d'élevage dont le fonctionnement reste basé sur l'exploitation des ressources fourragères et pastorales locales, sur l'autonomie fourragère et la mise en valeur des espaces souvent fragiles de nos massifs. A ce titre, ces races sont de véritables **outils d'aménagement du territoire**.
- **Social** : L'utilisation de ces races par des éleveurs passionnés est traditionnellement basée sur des organisations collectives. Les structures raciales constituent un ciment, un moyen permettant de valoriser la **synergie races-filières-territoires**

Du fait de la répartition géographique sur des espaces homogènes (causses, bassins versants, vallées, plateaux, piémonts,...), la dynamique de ces races locales est le plus souvent transversale par rapport aux organisations territoriales administratives, et c'est donc le plus souvent à la **dimension interrégionale des Massifs** qu'elle doit se raisonner

Les races locales de massif sont un patrimoine, une richesse à valoriser, à partager, à faire vivre